

Gestion de la copropriété

Immobilier

DURÉE

7 heures soit 1 jour

TARIFS

Inter entreprises : 225€ net de TVA
Intra entreprises : nous contacter

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Partenaires

 CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
CCI VAR

 Dd
Datadock

Objectifs

Mettre à jour et perfectionner vos connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de la profession grâce à la formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet.

Maîtriser le régime général de la copropriété adapté à la loi A.L.U.R., la déontologie

Connaître les assurances, maîtriser la gestion des travaux, la comptabilité et les voies de recouvrement des charges

Programme

Généralités

Le régime général de la copropriété adapté à la loi A.L.U.R. Règlement de copropriété et état descriptif de division. Modalités et contenu de la convocation. Etablissement de l'ordre du jour, règles de majorités. Diffusion du procès-verbal d'assemblée. Déontologie liée à l'exercice de la profession. Obligation de loyauté, moralité et probité envers les clients. Sanctions en cas de non-respect.

Assurances

Responsabilité civile de l'agent immobilier, garantie financière, gestion des sinistres en copropriété, garanties décennales, dommage ouvrage, assurance des parties communes.

Gestion des travaux

Etablissement des devis, mise en place du financement, surveillance et honoraires liés à la gestion des travaux.





Notions comptables

Gestion comptable de la copropriété adaptée aux gestionnaires non comptables. Mutation du lot de copropriété.



Voix de recouvrement des charges

Relances, mise en demeure, déchéance du terme, Procédures, saisies.

Moyens et méthodes pédagogiques

-  Apports théoriques, cas pratiques
-  Démarches déductives et inductives
-  Mises en situations
-  Individualisation de la formation

Evaluation

-  Évaluations modulaires
-  Attestation de formation